



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 741 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le diabète de type 1 est une maladie auto-immune chronique qui peut causer des complications à court terme (convulsion, perte de connaissance, acidocétose, coma, mort) et à long terme (dommages nerveux, au cœur, aux reins et aux yeux, fractures osseuses) en l'absence d'un contrôle rigoureux des niveaux glycémiques et d'hémoglobine glyquée;

CONSIDÉRANT QU'un diagnostic précoce peut avoir une incidence profonde et permanente sur l'état de santé des enfants car leur cerveau étant en pleine croissance, des épisodes d'hypoglycémies et d'hyperglycémie sévères peuvent causer des déficits neurocognitifs;

CONSIDÉRANT QU'un faible revenu familial cause une disparité dans l'accès aux soins des enfants et affecte négativement leur contrôle glycémique et leur hémoglobine glyquée;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'un système de surveillance du glucose en continu est le seul outil qui contribue à améliorer le style de vie et le contrôle glycémique, à réduire l'hémoglobine glyquée, à prévenir et à réduire les risques d'hypoglycémie et d'hyperglycémie sévères;

CONSIDÉRANT QUE dans les cas d'incapacité de se soigner seul (condition labile, état asymptomatique, maladies mentales), le seul outil permettant de prévenir des complications à court terme demeure le système de surveillance du glucose en continu;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement du Québec inscrive les systèmes de surveillance du glucose en continu approuvés par Santé Canada au titre d'accessoires médicaux remboursés par la RAMQ, et qu'il s'engage à mettre de l'avant toute mesure similaire pour soutenir financièrement les patients atteints du diabète de type 1.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

David Birnbaum
Député de d'Arcy-McGee

le 25 septembre 2019

Date de signature de l'extrait